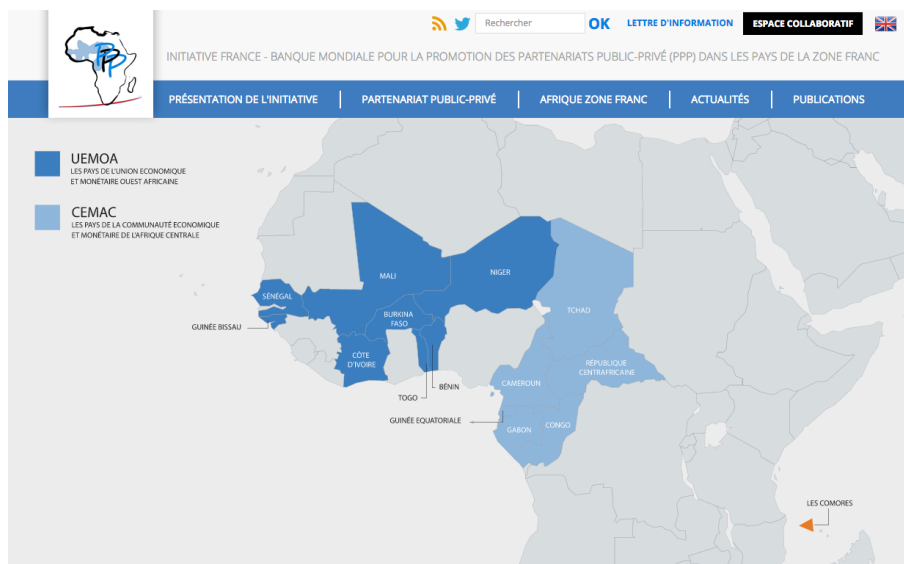


Communiqué de presse

L'Initiative France - Banque mondiale pour la promotion des partenariats public-privé (PPP) en Zone franc, lance son site internet www.initiative-ppp-afrique.com

Paris, 14 janvier 2016 - **Cette Initiative au service du développement des infrastructures et des services publics en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale lance un site d'information pour partager l'information sur les cadres juridiques, les acteurs et les projets PPP**



Initiative France - Banque mondiale pour la promotion des partenariats public-privé (PPP) en zone franc

Les pays d'Afrique de la zone franc connaissent depuis quelques années une croissance soutenue.

Pour assurer le financement et la réalisation des infrastructures et des services publics nécessaires à leur développement, ils ont besoin d'un engagement du secteur privé par le biais de partenariats public-privé

Les pays d'Afrique de la Zone franc connaissent depuis quelques années une croissance soutenue. Les ressources financières publiques (impôts, endettement) et l'aide publique au développement ne suffisent pas au financement des infrastructures et des services publics nécessaires à leur développement. Dès lors, ils se tournent comme désormais la quasi-totalité des pays dans le monde vers le schéma contractuel des partenariats public-privé qui de manière générale visent à confier à un opérateur privé, la conception, la réalisation et/ou l'exploitation ou la maintenance d'un ouvrage public ou d'un service public.

A la demande des pays d'Afrique de la Zone franc (UEMOA-CEMAC-Comores), la France et la Banque mondiale se sont associées en octobre 2013 pour lancer **une Initiative pour promouvoir les partenariats public-privé dans les pays de la Zone franc.**

L'objectif est d'accompagner les pays pour leur permettre de développer des projets en PPP. L'Initiative se décline en trois composantes complémentaires menées de front :

- Appui à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel, aux niveaux national et régional,
- Appui à l'identification et à la maturation de projets prioritaires et immédiats,
- Appui à la mobilisation de financements de long terme.

Des actions de renforcement des capacités et de formation des administrations nationales et régionales accompagnent ce dispositif.

Pour la France, la direction générale du Trésor pilote l'Initiative qui repose sur la mobilisation, d'une part de l'AFD (en charge de l'animation générale de l'Initiative), et, d'autre part d'Expertise France, pour la conception et la mise en œuvre du volet de renforcement des capacités et la communication. La direction générale du Trésor a notamment attribué un financement de 2 M€ à Expertise France pour une mission d'assistance technique pour la promotion des PPP dans le cadre de cette initiative.

L'Initiative accompagne la Commission de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) dans l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre juridique et institutionnel des PPP et appuie la BOAD (Banque ouest africaine de développement) dans la mise en place de l'unité régionale de développement des PPP (URDPP). Au niveau national l'Initiative accompagne le Sénégal, le Mali et le Togo.

En 2016, l'accent sera mis sur le niveau national et l'accompagnement de projets PPP notamment en Côte d'Ivoire.

Le site internet de l'Initiative : un instrument pour les Etats et les institutions régionales

Communiquer sur les réalisations déjà entreprises en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale sur les partenariats public-privé est aussi important que les projets eux-mêmes.

Le site internet de l'Initiative apporte une réponse au besoin d'information sur les cadres réglementaires, les acteurs, les instruments, les sources de financement et les expériences des 15 pays de la Zone franc et leurs institutions communautaires. Il informe sur les actions des administrations pour favoriser le développement des PPP et montre à l'ensemble des acteurs impliqués (entreprises, bailleurs, investisseurs) l'engagement fourni dans les projets d'infrastructures et de service public.

Plus d'informations : www.initiative-ppp-afrique.com

 www.twitter.com/initiativeppp

A propos d'Expertise France

Expertise France est l'agence française d'expertise technique internationale. Elle a pour mission de concourir à la promotion de l'assistance technique et de l'expertise publique françaises à l'international, en associant l'ensemble des acteurs de l'Etat mais aussi de la société civile dans une démarche d'échange de savoir-faire. Elle contribue notamment au développement de l'expertise technique internationale et à la maîtrise d'œuvre de projets de coopération sur financements bilatéraux et multilatéraux. Expertise France gère plus de 300 projets dans 80 pays d'intervention.

À propos de l'Agence Française de Développement

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 71 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Contacts Presse :

Expertise France : Anaïs Rieu - anais.rieu@expertisefrance.fr - Tel : 01 70 82 71 12 - www.expertisefrance.fr

AFD : Magali Mévellec - mevellec@afd.fr - Tel : 01 53 44 40 31 - www.afd.fr